



MINISTÈRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Démocratie
Bienveillance
Transparence



Strasbourg, le 24/11/2024

Objet : Soutien à la réforme de l'Aide Sociale à l'Enfance et création d'un ministère dédié à la protection de l'enfance

Monsieur/Madame le Maire,

Je me permets de vous écrire pour attirer votre attention sur une problématique urgente et cruciale qui touche des milliers d'enfants et de familles en France : les dysfonctionnements au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ces situations ont des conséquences dramatiques sur le développement, la sécurité et l'avenir des enfants placés sous sa responsabilité, ainsi que sur les familles concernées, souvent démunies face à ces pratiques.

Une **pétition nationale** (Identifiant : N°2526), conforme à l'**article 147-1 du Règlement de l'Assemblée nationale**, réclame la création d'un **Ministère de la Protection de l'Enfance**. Cet article établit le droit pour toute personne de déposer une pétition auprès de l'Assemblée nationale, et précise que celles recueillant **au moins 500 000 signatures** peuvent faire l'objet d'un examen approfondi par les députés, avec possibilité de débat ou de proposition législative. Cette pétition, accessible à l'adresse <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-2526>, représente une occasion unique de transformer en profondeur notre système de protection de l'enfance.

La création d'un Ministère dédié permettrait de réformer l'ASE en profondeur, en garantissant un meilleur suivi des structures et des familles, et en introduisant des innovations pour protéger nos enfants. Parmi ces propositions, la refondation des structures de protection de l'enfance sous la forme de **Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC)** est une solution novatrice. Ce modèle permettrait d'impliquer à la fois les professionnels, les familles, les collectivités locales et les citoyens dans la gouvernance et le fonctionnement des services, renforçant ainsi leur efficacité, leur transparence et leur capacité à répondre aux besoins réels des enfants et des familles.

Par ailleurs, il est urgent de créer un dispositif concret et accessible de soutien aux parents en détresse. Je vous propose de soutenir également la mise en place d'une plateforme nationale de **soutien psychologique et de conseils (SOS Parents en Détresse)**.

Cette plateforme, disponible par téléphone et sous forme d'application mobile, offrirait :

- Une écoute psychologique professionnelle pour accompagner les parents dans leurs difficultés.
- Des conseils pratiques sur les démarches administratives et judiciaires en lien avec l'ASE.
- Une prévention active pour éviter que des parents vulnérables ne soient manipulés par des personnes mal intentionnées, ce qui est malheureusement une réalité fréquente.

Ce service pourrait être développé en partenariat avec l'ASE et la justice afin de garantir un accompagnement rapide et efficace.

Pour en savoir plus sur les initiatives et propositions portées par ce projet, je vous invite à consulter le site : www.protectionenfance.fr.

Votre soutien en tant qu'élu local peut être déterminant pour sensibiliser les citoyens de notre commune et porter ces propositions à l'échelle nationale. La valeur légale de cette pétition et le modèle novateur des SCIC offrent une opportunité unique d'agir pour un avenir plus sûr et plus digne pour nos enfants.

Je reste à votre disposition pour toute discussion ou collaboration sur ce sujet. Ensemble, nous pouvons agir pour protéger efficacement les enfants et les familles les plus vulnérables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses

Thomas Fritz
Co-Auteur de la pétition